

États financiers consolidés

## **Administration portuaire Vancouver Fraser**

31 décembre 2017



Travailler ensemble  
pour un monde meilleur

# Rapport des auditeurs indépendants

À l'honorable Marc Garneau, député  
Ministre des Transports

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de l'**Administration portuaire Vancouver Fraser**, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2017, les états consolidés du résultat global et des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

## Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'**Administration portuaire Vancouver Fraser** au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Normes internationales d'information financière.

*Ernst & Young S.N.L./S.E.N.C.R.L.*

Vancouver, Canada  
Le 21 mars 2018

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés



Administration portuaire Vancouver Fraser

États consolidés de la situation financière

(en milliers de dollars)

Aux 31 décembre

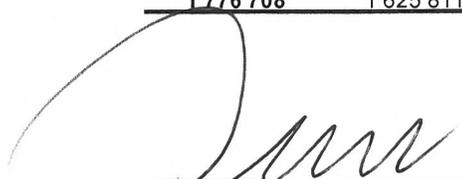
	Notes	2017 \$	2016 \$
<b>Actifs</b>			
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		243 234	272 391
Placements dans des titres	6	406	400
Débiteurs et autres actifs	7	40 825	34 130
<b>Total des actifs courants</b>		<b>284 465</b>	<b>306 921</b>
Placements dans des titres	6	—	416
Créances à long terme	8	33 537	29 852
Actif au titre des prestations constituées	14	600	29
Charges différées		1 795	1 477
Immobilisations incorporelles, montant net	9	4 787	4 662
Immobilisations corporelles, montant net	10	1 451 524	1 282 454
		<b>1 776 708</b>	<b>1 625 811</b>
<b>Passifs et avoir du Canada</b>			
<b>Passifs courants</b>			
Créditeurs et charges à payer	11	46 660	44 644
Provisions	12	3 156	2 902
Emprunts à court terme	13	1 337	185
Produits différés		12 638	12 254
Partie courante des autres passifs à long terme		30	31
Partie courante des obligations à long terme	13	—	1 300
<b>Total des passifs courants</b>		<b>63 821</b>	<b>61 316</b>
Autres avantages du personnel		1 078	1 403
Passif au titre des prestations constituées	14	8 971	7 497
Produits différés		30 757	31 692
Provisions	12	9 310	7 347
Autres passifs à long terme		3 811	3 742
Obligations à long terme	13	99 768	99 675
<b>Total des passifs</b>		<b>217 516</b>	<b>212 672</b>
Engagements et passifs éventuels	15, 16		
<b>Avoir du Canada</b>			
Capital d'apport		150 259	150 259
Résultats non distribués		1 408 933	1 262 880
<b>Total de l'avoir du Canada</b>		<b>1 559 192</b>	<b>1 413 139</b>
		<b>1 776 708</b>	<b>1 625 811</b>

Voir les notes des états financiers consolidés.

Approuvé au nom du conseil :



Robin Silvester, chef de la direction



Richard Turner, administrateur

Date

**MAR 2 1 2018**

Date

**MAR 2 1 2018**

## Administration portuaire Vancouver Fraser

### États consolidés du résultat global

(en milliers de dollars)

Exercices clos les 31 décembre

	Notes	2017 \$	2016 \$
<b>Produits d'exploitation</b>			
Produits portuaires		82 307	80 613
Produits locatifs		152 596	143 899
Autres produits		11 549	10 651
		<u>246 452</u>	<u>235 163</u>
<b>Charges</b>			
Salaires et avantages du personnel	14, 17	40 637	38 690
Amortissement	9, 10	32 892	32 556
Autres charges opérationnelles et administratives		22 450	20 246
Dragage		9 944	10 822
Honoraires et services de consultation		8 173	9 027
Paiements tenant lieu d'impôt		5 871	6 516
Entretien et réparations		3 530	3 452
		<u>123 497</u>	<u>121 309</u>
Résultat d'exploitation		122 955	113 854
<b>Autres charges (produits)</b>			
Allocation fédérale	20	6 931	6 711
Charges financières		5 281	5 225
(Profit) perte sur la sortie d'actifs	10	(38 371)	1 165
Produit tiré des placements		(107)	(459)
Autres produits		(31)	(30)
		<u>149 252</u>	<u>101 242</u>
<b>Résultat net de l'exercice</b>			
<b>Autres éléments du résultat global</b>			
Pertes actuarielles liées aux régimes de retraite à prestations définies	14	(3 199)	(1 261)
<b>Total du résultat global pour l'exercice</b>		<u>146 053</u>	<u>99 981</u>

Voir les notes des états financiers consolidés.

## Administration portuaire Vancouver Fraser

### États consolidés des variations des capitaux propres

(en milliers de dollars)

	Capital d'apport	Résultats non distribués	Total
	\$	\$	\$
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2016</b>	150 259	1 162 899	1 313 158
Résultat net de l'exercice	—	101 242	101 242
Autres éléments du résultat global			
Pertes actuarielles liées aux régimes de retraite à prestations définies	—	(1 261)	(1 261)
<b>Solde au 31 décembre 2016</b>	150 259	1 262 880	1 413 139
Résultat net de l'exercice	—	149 252	149 252
Autres éléments du résultat global			
Pertes actuarielles liées aux régimes de retraite à prestations définies	—	(3 199)	(3 199)
<b>Solde au 31 décembre 2017</b>	<b>150 259</b>	<b>1 408 933</b>	<b>1 559 192</b>

*Voir les notes des états financiers consolidés.*

## Administration portuaire Vancouver Fraser

### Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(en milliers de dollars)

Exercices clos les 31 décembre

	Notes	2017 \$	2016 \$
<b>Activités d'exploitation</b>			
Résultat net de l'exercice		149 252	101 242
Ajustements de rapprochement avec les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation			
Amortissement	9, 10	32 892	32 556
(Profit) perte sur la sortie d'actifs		(38 371)	1 165
Créances locatives à long terme et contrats de location à payer		(4 045)	(2 583)
Provisions		1 828	(297)
Prestations constituées		(2 621)	(2 030)
Divers		610	211
		<b>139 545</b>	<b>130 264</b>
Variations des soldes hors trésorerie du fonds de roulement			
Débiteurs et autres actifs		(8 053)	(221)
Créditeurs et charges à payer		5 927	4 020
Produits différés		(551)	148
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>		<b>136 868</b>	<b>134 211</b>
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(178 488)	(61 169)
Financement du gouvernement pour l'acquisition d'immobilisations corporelles		5 031	1 011
Financement de tiers pour l'acquisition d'immobilisations corporelles		2 843	5 536
Produit tiré de la vente de placements dans des titres		410	1 206
Créances à long terme		100	(4 580)
Remboursements de capital sur les actifs liés aux contrats de location-financement		17	15
Produit tiré de la sortie d'immobilisations corporelles		4 017	—
Divers		193	167
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>		<b>(165 877)</b>	<b>(57 814)</b>
<b>Activités de financement</b>			
Produits des emprunts à court terme		1 201	—
Remboursements des emprunts à court terme		(49)	(48)
Remboursements des obligations à long terme		(1 300)	(130)
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</b>		<b>(148)</b>	<b>(178)</b>
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>			
		<b>(29 157)</b>	<b>76 219</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début de l'exercice		272 391	196 172
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de l'exercice</b>		<b>243 234</b>	<b>272 391</b>
<b>Information supplémentaire sur les flux de trésorerie</b>			
Intérêts payés		5 003	4 989
Intérêts reçus		24	119

Voir les notes des états financiers consolidés.

## Administration portuaire Vancouver Fraser

### Notes afférentes aux états financiers consolidés

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

31 décembre 2017

#### 1. Généralités

L'Administration portuaire Vancouver Fraser (l'« Administration ») a été constituée en administration autonome sans capital-actions le 1<sup>er</sup> janvier 2008 par le gouvernement du Canada en vertu de la *Loi maritime du Canada*. Le siège social de l'Administration est situé au 100-999 Canada Place, Vancouver (Colombie-Britannique). L'Administration a pour mandat de permettre au Canada d'atteindre ses objectifs en matière de commerce tout en assurant la sécurité et la protection de l'environnement et en prenant en compte les communautés locales. Le territoire de compétence et l'établissement principal de l'Administration couvre près de 600 kilomètres de côtes et il s'étend de Point Roberts, à la frontière canado-américaine, jusqu'à Port Moody et à Indian Arm en passant par Burrard Inlet, et de l'embouchure du fleuve Fraser jusqu'à la vallée du Fraser vers l'est, le long du fleuve Pitt jusqu'au lac Pitt vers le nord, et il englobe les bras nord et centre du fleuve Fraser.

L'Administration et ses filiales en propriété exclusive, Corporation Place du Canada (« CPC »), Port of Vancouver Ventures Ltd. (« PoVV »), Port of Vancouver Holdings Ltd. (« PoVH »), Port of Vancouver Enterprises Ltd. (« PoVE »), Port of Vancouver Terminals Ltd. (« PoVT ») et Marine Safety Holdings Ltd. (« MSH »), ne sont pas assujetties à l'impôt sur le résultat, puisque l'Administration verse, sur une base consolidée, des droits liés aux produits bruts (« allocation fédérale ») conformément aux lettres patentes en vertu de la *Loi maritime du Canada*.

#### 2. Mode de présentation et principales méthodes comptables

##### Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et sont présentés en dollars canadiens, et tous les montants sont arrondis au millier le plus proche, à moins d'indication contraire.

Les états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, exception faite des éléments évalués à la juste valeur comme expliqué ci-après. Ces méthodes comptables ont été appliquées de manière uniforme pour toutes les périodes présentées, à moins d'indication contraire.

Les présents états financiers consolidés ont été approuvés pour publication par le conseil d'administration de l'Administration le 21 mars 2018.

##### Consolidation

Les présents états financiers consolident les comptes de l'Administration et ceux de ses filiales. Toutes les transactions et tous les soldes intersociétés ainsi que tous les profits et pertes latents découlant de transactions intersociétés ont été éliminés à la consolidation.

Les filiales sont toutes les entités sur lesquelles l'Administration exerce un contrôle. Aux fins comptables, le contrôle est défini comme i) le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la filiale; ii) l'exposition, ou le droit, à des rendements variables en raison de ses liens avec la filiale; et iii) la capacité d'exercer son pouvoir sur la filiale de manière à influencer sur ses rendements.

## Administration portuaire Vancouver Fraser

### Notes afférentes aux états financiers consolidés

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

31 décembre 2017

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts dans les institutions bancaires ainsi que les dépôts à court terme dont l'échéance est d'au plus 90 jours à la date d'acquisition.

#### Créances clients et autres débiteurs

Les créances clients et autres débiteurs sont comptabilisés initialement à la juste valeur et évalués ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminués d'une correction de valeur.

#### Actifs et passifs financiers

##### *Classement*

Le classement des actifs et passifs financiers de l'Administration dépend de l'objectif de leur acquisition. La direction détermine le classement de ses actifs et passifs financiers lors de la comptabilisation initiale.

##### a) Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que l'entité a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Les placements de l'Administration dans des titres sont classés comme des placements détenus jusqu'à leur échéance.

##### b) Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés et déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont inclus dans les actifs courants, sauf ceux arrivant à échéance plus de 12 mois après la date de clôture qui sont classés comme actifs non courants.

Les débiteurs et autres actifs et certaines créances à long terme de l'Administration sont classés comme prêts et créances. Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à la juste valeur et évalués ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

L'Administration évalue à chaque date de clôture s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers.

##### c) Autres passifs financiers au coût amorti

Les autres passifs financiers au coût amorti sont des passifs financiers non dérivés assortis de paiements déterminés ou déterminables. Ils sont classés comme passifs courants si le paiement arrive à échéance dans un délai de un an ou moins après la date de clôture. Sinon, ils sont présentés comme passifs non courants.

Les créditeurs et charges à payer et les autres passifs à long terme sont classés comme autres passifs financiers au coût amorti. Ils sont comptabilisés initialement à la juste valeur et évalués ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

## Administration portuaire Vancouver Fraser

### Notes afférentes aux états financiers consolidés

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

31 décembre 2017

Les emprunts à court terme et les obligations à long terme sont classés comme passifs financiers au coût amorti. Ils sont comptabilisés initialement à la juste valeur, diminuée des coûts de transaction engagés. Ultérieurement, les emprunts sont évalués au coût amorti; toute différence entre le produit (diminué des coûts de transaction) et la valeur de remboursement est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat global sur la durée des emprunts selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### *Dépréciation d'actifs financiers au coût amorti*

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, l'Administration évalue s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers. Un actif financier ou un groupe d'actifs financiers est déprécié et des pertes de valeur sont subies si, et seulement si, il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif (un « événement générateur de pertes ») et que cet (ou ces) événement(s) générateur(s) de pertes a (ou ont) une incidence sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier ou du groupe d'actifs financiers qui peut être estimée de façon fiable. Le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés (exclusion faite des pertes de crédit futures qui n'ont pas été subies), établie au moyen du taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif financier. Si, dans une période ultérieure, le montant de la perte de valeur diminue et que la diminution peut être liée objectivement à un événement qui est survenu après la comptabilisation de la dépréciation, la reprise de la perte de valeur comptabilisée précédemment est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat global.

#### **Charges différées**

Les charges différées ont trait aux coûts des transactions de location, qui sont amortis sur la durée du contrat de location.

#### **Immobilisations incorporelles**

##### *Logiciels*

Les coûts de maintenance des programmes logiciels sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts de développement directement attribuables à la conception et aux essais des produits logiciels identifiables et uniques contrôlés par l'Administration sont comptabilisés à titre d'immobilisations incorporelles lorsque les critères de capitalisation sont respectés.

Les coûts directement attribuables qui sont inscrits à l'actif comprennent les coûts du personnel chargé du développement du produit logiciel.

Les autres coûts liés au développement qui ne respectent pas les critères de capitalisation sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts de développement déjà comptabilisés en charges ne sont pas comptabilisés à titre d'actifs ultérieurement.

Les coûts de développement de logiciels comptabilisés à titre d'actifs sont amortis sur leur durée d'utilité estimée, d'au plus cinq ans.

## Administration portuaire Vancouver Fraser

### Notes afférentes aux états financiers consolidés

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

31 décembre 2017

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût des immobilisations corporelles comprend les charges directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Le coût des actifs produits par l'entité comprend les frais d'arpentage, les matériaux et les frais de main-d'œuvre internes ainsi que les frais de sous-traitance, tout autre coût directement attribuable à la mise en état de l'actif pour permettre son exploitation de la manière prévue et les coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement des immobilisations et à la remise en état du site sur lequel elles sont situées. Les coûts sont inscrits à l'actif jusqu'à ce que l'actif soit prêt à être mis en service de la manière prévue par la direction.

Les coûts d'emprunt directement attribuables au financement de la construction des actifs qualifiés sont inscrits à l'actif pour tous les projets d'investissement d'envergure. Un actif qualifié est un actif dont la construction prend nécessairement au moins un an.

Lorsque des parties d'une immobilisation corporelle ont différentes durées d'utilité, elles sont comptabilisées comme des parties distinctes (principales composantes) des immobilisations corporelles.

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés comme un actif séparé, selon le cas, seulement s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet élément iront à l'Administration et que le coût de cet élément peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable d'une partie remplacée est décomptabilisée. Tous les autres coûts d'entretien et de réparation sont passés en charges à l'état consolidé du résultat global à mesure qu'ils sont engagés.

L'amortissement est comptabilisé dans l'état consolidé du résultat global selon le mode linéaire sur les durées d'utilité estimées de chaque partie des immobilisations corporelles, car ce mode reflète le plus étroitement le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs représentatifs de l'actif. Les actifs loués sont amortis sur la durée de leur location ou sur leur durée d'utilité, si celle-ci est plus courte, à moins qu'il ne soit raisonnablement assuré que l'Administration en deviendra propriétaire d'ici la fin du contrat de location. Les terrains ne sont pas amortis.

Le tableau qui suit présente les durées d'utilité de chaque catégorie d'immobilisations :

Dragage	De 4 à 40 ans
Structures des postes d'amarrage, bâtiments, routes et revêtements	De 10 à 75 ans
Services publics	De 10 à 50 ans
Matériel et outillage	De 3 à 25 ans
Mobilier et matériel de bureau	De 3 à 10 ans
Améliorations locatives	Durée du bail

## Administration portuaire Vancouver Fraser

### Notes afférentes aux états financiers consolidés

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

31 décembre 2017

L'amortissement commence lorsque l'actif est prêt à être utilisé.

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont passées en revue, et ajustées au besoin, à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée à sa sortie ou lorsque aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation. Tout profit ou toute perte découlant de la décomptabilisation de l'actif (soit la différence entre le produit net tiré de la sortie et la valeur comptable de l'actif) est inclus dans l'état consolidé du résultat global.

#### Dépréciation des actifs non financiers

L'Administration soumet ses immobilisations corporelles à des tests de dépréciation lorsque des événements ou circonstances indiquent que les actifs pourraient ne pas être recouvrables. Aux fins de l'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux plus petits niveaux d'entrées de trésorerie identifiables séparément (les unités génératrices de trésorerie).

Lorsque des indices de dépréciation sont décelés, la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie est déterminée. La valeur recouvrable est la valeur de l'unité génératrice de trésorerie la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Une perte de valeur est comptabilisée au montant de l'excédent de valeur comptable de l'unité génératrice de trésorerie sur sa valeur recouvrable. Les actifs non financiers dépréciés font l'objet d'un examen aux fins de reprises éventuelles de la dépréciation à chaque date de clôture.

#### Provisions

Les provisions pour les coûts de la remise en état environnementale, les contributions au dragage des chenaux locaux ainsi que les réclamations juridiques sont comptabilisées lorsque l'Administration a une obligation juridique et implicite à la suite d'événements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant peut être estimé de façon fiable. Les provisions ne sont pas comptabilisées pour des pertes opérationnelles futures.

Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée des dépenses attendues que l'on pense nécessaires pour éteindre l'obligation au moyen d'un taux qui reflète les évaluations actuelles sur le marché de la valeur temps de l'argent. L'augmentation de la provision attribuable à l'écoulement du temps est comptabilisée au titre des charges financières.

#### Paiements tenant lieu d'impôt

Les paiements tenant lieu d'impôt sont fondés sur des estimations de l'Administration, conformément à la *Loi sur les paiements versés en remplacement d'impôts*. Les charges à payer sont réévaluées chaque année et les modifications, s'il y a lieu, sont apportées aux états financiers de l'exercice en cours en tenant compte de la meilleure information disponible, y compris les résultats des évaluations d'un cabinet d'experts-conseils indépendant, s'il y a lieu. Les paiements tenant lieu d'impôt sont versés en tenant compte de toutes les terres innocupées (sèches) et de toutes les terres submergées dans les régions de Burrard Inlet, du fleuve Fraser et de Roberts Bank, à l'exception du bras de mer Indian Arm et des chenaux maritimes.

## Administration portuaire Vancouver Fraser

### Notes afférentes aux états financiers consolidés

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

31 décembre 2017

#### Avantages futurs du personnel

L'Administration a trois régimes d'avantages du personnel (l'Administration portuaire de Vancouver remplacée (l'« APVR »), l'Administration portuaire du fleuve Fraser remplacée (l'« APFFR ») et l'Administration portuaire du North Fraser remplacée (l'« APNFR »)), dans le cadre desquels les salariés des ports remplacés sont demeurés membres de leur régime respectif au moment de la fusion. Les salariés embauchés après le 1<sup>er</sup> janvier 2008 sont admissibles au régime de l'APVR. Les trois régimes d'avantages sont décrits en détail à la note 14.

L'actif ou le passif comptabilisé à l'état consolidé de la situation financière à l'égard des régimes de retraite à prestations définies correspond à la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture, diminuée de la juste valeur des actifs des régimes. Des actuaires indépendants calculent chaque année l'obligation au titre des prestations définies selon la méthode des unités de crédit projetées. La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs estimés à l'aide des taux d'intérêt des obligations de sociétés de première qualité qui sont libellées dans la monnaie dans laquelle les prestations seront versées, et qui ont des durées restantes se rapprochant de celles de l'obligation de retraite connexe.

La date d'évaluation pour les régimes à prestations définies est le 31 décembre.

Les écarts actuariels découlant des ajustements liés aux résultats et des changements d'hypothèses actuarielles sont imputés ou crédités dans les autres éléments au résultat global dans la période au cours de laquelle ils surviennent.

Les coûts des services passés sont comptabilisés immédiatement, à moins que les changements apportés au régime de retraite ne soient conditionnels au fait que les salariés demeurent en poste pendant une période précise (période d'acquisition des droits). Dans ce cas, les coûts des services passés sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global et amortis dans l'état consolidé du résultat global selon le mode linéaire sur la période d'acquisition des droits.

L'Administration offre également d'autres avantages non capitalisés aux salariés admissibles. Chaque année, elle comptabilise les passifs estimés relativement aux indemnités de départ, aux congés annuels et aux congés compensatoires liés aux heures supplémentaires, qui sont payables à ses salariés dans les exercices à venir.

#### Comptabilisation des produits

L'Administration comptabilise les produits tirés des contrats de location selon le mode linéaire sur la durée du bail lorsque leur recouvrement est raisonnablement assuré. Les produits tirés de l'amarrage et du mouillage sont comptabilisés lorsque les services sont rendus et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les produits différés représentent les sommes reçues avant que les critères de comptabilisation des produits soient respectés.

## Administration portuaire Vancouver Fraser

### Notes afférentes aux états financiers consolidés

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

31 décembre 2017

#### Contrats de location

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur, pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements. Les contrats de location dont l'Administration conserve une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés comme contrats de location simple.

L'Administration loue certaines immobilisations corporelles. Les contrats de location visant des immobilisations corporelles sont classés comme contrats de location simple lorsque la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété n'est pas transférée à l'Administration. Pour les contrats de location simple, les paiements au titre de la location sont comptabilisés selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location.

Les paiements au titre des contrats de location simple (nets de tout incitatif reçu du bailleur) sont comptabilisés à titre de charges selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location dans l'état consolidé du résultat global.

#### Dragage et déblaiement du lit fluvial

Les coûts du déblaiement du lit fluvial effectué pour maintenir les voies navigables aux niveaux de profondeur prescrits sont passés en charges. En revanche, les coûts du déblaiement du lit fluvial aux fins d'entretien dont les déblais sont placés sur des biens appartenant à l'Administration à des fins d'amélioration sont inscrits à l'actif.

Les coûts du dragage effectué pour approfondir les voies navigables afin d'établir une nouvelle norme en matière de profondeur permettant de tirer un avantage économique futur sont inscrits à l'actif. Le produit de la vente des déblais découlant de l'entretien est porté en réduction des coûts. Si le produit est attribuable à des déblais placés initialement sur des biens appartenant à l'Administration à des fins d'amélioration, il est porté en réduction des immobilisations corporelles.

#### Allocation fédérale

Aux termes de la *Loi maritime du Canada*, l'Administration est tenue de verser annuellement des droits au ministre des Transports afin de maintenir en règle ses lettres patentes. Ces droits sont calculés en fonction des produits bruts au moyen de taux variant de 2 % à 6 %, selon le montant brut déterminé.

#### Subventions gouvernementales et apports non gouvernementaux

Les subventions gouvernementales et les apports non gouvernementaux, y compris les subventions non monétaires à la juste valeur, ne sont comptabilisés que lorsque l'Administration a l'assurance raisonnable qu'elle réunira les conditions s'y rattachant et qu'elle recevra les sommes. Les subventions gouvernementales et les apports non gouvernementaux liés à des actifs sont présentés en déduction de l'actif connexe à l'état consolidé de la situation financière, et un amortissement moins élevé est comptabilisé dans l'état consolidé du résultat global.

## Administration portuaire Vancouver Fraser

### Notes afférentes aux états financiers consolidés

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

31 décembre 2017

#### Transactions non monétaires

Toutes les transactions non monétaires sont évaluées à la juste valeur de l'actif cédé ou de l'actif reçu, en retenant la juste valeur dont l'évaluation est la plus fiable, sauf si la transaction n'a pas de substance commerciale ou que la juste valeur ne peut être établie de façon fiable. Le critère relatif à la substance commerciale est rempli lorsqu'il est prévu que les flux de trésorerie futurs devraient changer considérablement par suite de la transaction. Lorsque la juste valeur d'une transaction non monétaire ne peut être évaluée avec exactitude ou qu'elle n'a pas de substance commerciale, elle est comptabilisée à la valeur comptable de l'actif cédé, après ajustement correspondant à la juste valeur de la contrepartie monétaire reçue ou donnée.

#### 3. Prises de position comptables publiées mais non encore en vigueur

IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »)

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive de l'IFRS 9 qui reflète toutes les phases du projet sur les instruments financiers et qui remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, et toutes les versions précédentes de l'IFRS 9. La norme établit de nouvelles exigences de classement et d'évaluation, de dépréciation et de comptabilité de couverture. L'IFRS 9 s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. L'application anticipée est permise. L'Administration a l'intention d'adopter l'IFRS 9 lorsqu'elle entrera en vigueur. Cette norme ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers de l'Administration.

##### a) Classement et évaluation

Les placements dans des titres seront classés et évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs et autres actifs et certaines créances à long terme seront classés et évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, et les créditeurs et charges à payer, les emprunts à court terme et les obligations à long terme seront classés et évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Cette pratique ne différera pas grandement de la pratique actuelle. Par conséquent, l'Administration ne prévoit pas que l'application des exigences en matière de classement et d'évaluation de l'IFRS 9 au moment de son adoption aura une incidence importante.

##### b) Dépréciation

Des pertes de crédit attendues devront être déterminées pour les débiteurs et les créances à long terme. L'Administration a subi des pertes de crédit relativement aux créances clients; ainsi, elle prévoit appliquer l'approche simplifiée à cet égard et comptabiliser des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Cette approche sera semblable à la pratique actuelle, et l'Administration ne prévoit donc pas que l'application des exigences en matière de dépréciation de l'IFRS 9 au moment de son adoption aura une incidence importante.

##### c) Dérivés et comptabilité de couverture

À l'heure actuelle, l'Administration n'a pas conclu de contrats de dérivés ou de relations de couverture importants et, par conséquent, elle ne prévoit pas que l'application des exigences en matière de comptabilité de couverture de l'IFRS 9 au moment de son adoption aura une incidence importante.

## Administration portuaire Vancouver Fraser

### Notes afférentes aux états financiers consolidés

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

31 décembre 2017

L'Administration a terminé en grande partie l'évaluation de l'incidence possible de cette norme sur ses états financiers consolidés et elle n'a pas relevé de changements importants.

#### **IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (« IFRS 15 »)**

L'IFRS 15 a été publiée en mai 2014 et prescrit un modèle en cinq étapes qui s'appliquera aux produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients. En vertu de l'IFRS 15, les produits des activités ordinaires seront comptabilisés au montant de contrepartie auquel une entité s'attend à avoir droit en échange des biens ou services transférés à un client. Les principes de l'IFRS 15 offrent une approche plus structurée pour évaluer et comptabiliser les produits.

La nouvelle norme de comptabilisation des produits des activités ordinaires s'appliquera à toutes les entités et remplacera toutes les exigences actuelles en matière de comptabilisation des produits selon les IFRS. Une application rétrospective complète ou modifiée est requise pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. L'application anticipée est permise. L'Administration a l'intention d'adopter l'IFRS 15 selon la méthode rétrospective modifiée lorsqu'elle entrera en vigueur. Puisque la norme ne s'applique pas aux produits locatifs, la principale source de produits de l'Administration, et que les produits portuaires, de par leur nature, découlent de la prestation de services pour lesquels l'exécution et les honoraires sont établis pour chaque opération individuelle à l'égard des navires, cette norme ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de l'Administration.

#### **IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »)**

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16 qui exige que les preneurs comptabilisent des actifs et des passifs pour la plupart des contrats de location. Pour les bailleurs, il y a peu de changements par rapport à la comptabilisation actuelle selon l'IAS 17, *Contrats de location*. L'IFRS 16 sera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, et l'adoption anticipée est permise, à condition que la nouvelle norme sur les produits des activités ordinaires, l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, ait été appliquée, ou soit appliquée à la même date que l'IFRS 16. L'Administration évalue actuellement l'incidence de l'IFRS 16 sur ses états financiers et prévoit adopter cette norme lorsqu'elle entrera en vigueur. Puisque l'Administration agit surtout à titre de bailleur, et qu'elle compte actuellement peu de contrats de location à titre de preneur, cette norme ne devrait pas avoir d'incidence importante sur ses états financiers consolidés.

## **4. Gestion du risque financier**

### **Facteurs de risque financier**

L'Administration a recours à des instruments financiers dans le cours normal de ses affaires et elle prend des mesures pour réduire les risques auxquels l'exposent ces instruments financiers, notamment le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité. La direction examine régulièrement ces risques afin de s'assurer qu'ils sont gérés de façon appropriée. Hormis les risques décrits ci-après, la direction est d'avis que l'Administration n'est exposée à aucun autre risque important.

## Administration portuaire Vancouver Fraser

### Notes afférentes aux états financiers consolidés

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

31 décembre 2017

#### Juste valeur

La valeur comptable des débiteurs et autres actifs, des créditeurs et charges à payer et des placements dans des titres se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

La valeur comptable des montants empruntés sur les facilités de crédit disponibles se rapproche de leur juste valeur, étant donné que ces facilités portent intérêt à des taux variables qui se rapprochent des taux en vigueur sur le marché et que leur échéance est rapprochée.

Les créances à long terme sont comptabilisées au coût amorti, lequel se rapproche de leur juste valeur.

Au 31 décembre 2017, la juste valeur des débentures de série A était de 105,8 millions de dollars (108,9 millions de dollars au 31 décembre 2016), en fonction du cours d'une obligation à trois ans du gouvernement du Canada et d'un taux d'intérêt du marché de 2,43 % (2,11 % en 2016). La juste valeur a été calculée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie à l'aide des données de niveau 2.

Les autres passifs à long terme sont également comptabilisés au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

#### Risque de marché

Les actifs financiers portant intérêt de l'Administration sont composés de prêts, du billet à recevoir et de créances au titre des contrats de location portant intérêt à des taux fixes. Le portefeuille d'emprunts de l'Administration contient des instruments d'emprunt à taux fixe (débentures de série A) et à taux variable (emprunt à vue). L'Administration réduit au minimum son exposition au risque de taux d'intérêt en surveillant les variations des taux d'intérêt et les flux de trésorerie.

L'Administration a obtenu une facilité de crédit de 200 millions de dollars sur laquelle elle peut tirer des fonds sous forme d'emprunts portant intérêt au taux préférentiel avec ajustement.

Les débentures de série A de 100 millions de dollars sont assorties d'un taux d'intérêt fixe de 4,63 %. Les paiements d'intérêt sont connus avec certitude pendant toute la durée de dix ans des débentures et sont intégrés aux prévisions mensuelles des flux de trésorerie de l'Administration.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, toute autre variable demeurant inchangée, une variation de 1 % par année du taux d'intérêt lié aux facilités de crédit ne se traduirait par aucune incidence importante sur les flux de trésorerie nets.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière que court l'Administration si une contrepartie ou un client manque à l'une de ses obligations contractuelles. Le risque de crédit est géré par l'Administration à l'aide d'analyses d'états financiers de contreparties, et en exigeant des sûretés ou des garanties financières, le cas échéant. Le risque de crédit découle de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des dépôts auprès de banques et d'institutions financières, ainsi que du risque de crédit que représentent les clients, y compris les créances impayées. L'Administration réduit son exposition aux pertes sur créances en évaluant à intervalles réguliers la solvabilité de ses clients et de ses débiteurs et elle estime qu'elle a constitué des provisions suffisantes pour se protéger contre d'éventuelles pertes sur créances.

## Administration portuaire Vancouver Fraser

### Notes afférentes aux états financiers consolidés

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

31 décembre 2017

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Administration ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations financières à terme échu. Pour gérer sa trésorerie, l'Administration vise à s'assurer, dans la mesure du possible, qu'elle dispose en tout temps des fonds suffisants pour financer son exploitation et pour s'acquitter de ses obligations à leur échéance. L'Administration peut également effectuer des prélèvements, au besoin, sur certaines de ses facilités de crédit. Conformément à sa politique de liquidité, l'Administration maintiendra un niveau de liquidité opérationnelle équivalant à au moins 10 % de son endettement ou au total des charges des six derniers mois, selon le plus élevé des deux.

L'Administration a contracté des emprunts à court terme et des obligations à long terme dont une grande part n'est pas garantie. Le tableau qui suit présente un résumé des flux de trésorerie contractuels non actualisés dont l'Administration avait besoin pour couvrir ses passifs financiers au 31 décembre 2017, ainsi que le détail des paiements exigibles pour chacun des cinq prochains exercices et par la suite en ce qui a trait aux obligations à long terme et aux emprunts à court terme de l'Administration.

	2018	2019	2020	2021	2022	2023 et par la suite	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations à long terme	4 630	4 630	102 315	—	—	—	111 575
Emprunts à court terme	1 337	—	—	—	—	—	1 337
<b>Total</b>	<b>5 967</b>	<b>4 630</b>	<b>102 315</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>112 912</b>
<b>Pourcentage du total</b>	<b>5,28 %</b>	<b>4,10 %</b>	<b>90,62 %</b>	<b>0,00 %</b>	<b>0,00 %</b>	<b>0,00 %</b>	<b>100 %</b>

#### Gestion du risque lié au capital

L'Administration a pour objectif d'assurer la sécurité de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, et de maintenir les liquidités nécessaires pour s'acquitter de ses obligations à leur échéance. Pour ce faire, elle garde ses soldes de trésorerie dans des instruments prudents et très liquides. Le portefeuille de trésorerie est diversifié afin de réduire le risque de perte découlant de la concentration trop importante de titres dans une institution financière en particulier. Les soldes de trésorerie sont investis uniquement dans des institutions financières de premier ordre au Canada et la situation de trésorerie de l'Administration est surveillée tous les jours et rééquilibrée au besoin. La gestion de la trésorerie et les activités de placement de l'Administration sont assujetties à la *Loi maritime du Canada* ainsi qu'à l'annexe Exigences relatives aux catégories des valeurs mobilières du *Règlement sur la gestion des administrations portuaires* qui stipule les catégories de placements autorisés et les exigences relatives aux notes de crédit.

## Administration portuaire Vancouver Fraser

### Notes afférentes aux états financiers consolidés

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

31 décembre 2017

#### 5. Estimations comptables critiques

L'Administration fait des estimations et pose des hypothèses concernant l'avenir. Les estimations comptables qui en résultent, par définition, correspondront rarement aux résultats réels connexes. Les estimations et les hypothèses qui, de façon notable, pourraient donner lieu à un ajustement important des valeurs comptables des actifs et des passifs au cours du prochain exercice sont présentées ci-après.

##### Dépréciation

L'Administration évalue chaque année s'il existe des indices de dépréciation d'éléments des immobilisations corporelles. Si tel est le cas, la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie est déterminée comme étant la valeur la plus élevée entre leur juste valeur diminuée des coûts de la vente et leur valeur d'utilité. Le calcul de la valeur recouvrable nécessite le recours à des estimations, portant notamment sur les taux d'actualisation et les flux de trésorerie futurs.

##### Avantages futurs du personnel

La valeur actualisée des obligations au titre des prestations de retraite dépend d'un certain nombre de facteurs qui sont déterminés de façon actuarielle à l'aide de nombreuses hypothèses. Les hypothèses utilisées pour déterminer le coût net (les produits nets) pour les retraites comprennent le taux d'actualisation, le taux d'inflation, le taux de croissance des salaires, le taux de mortalité et le taux tendanciel du coût des soins médicaux. Les modifications de ces hypothèses auront une incidence sur la valeur comptable des obligations au titre des prestations de retraite. L'Administration détermine le taux d'actualisation approprié à la clôture de chaque exercice. Pour la détermination du taux d'actualisation approprié, l'Administration tient compte des taux d'intérêt d'obligations de sociétés de première qualité qui sont libellées dans la monnaie dans laquelle les prestations seront versées, et qui ont des durées restantes se rapprochant de celles de l'obligation de retraite connexe. Les autres principales hypothèses sont fondées en partie sur les conditions actuelles du marché. Un complément d'information est présenté à la note 14.

##### Passifs environnementaux

L'Administration a des passifs éventuels et a constitué des provisions pour tenir compte des exigences environnementales de remise en état concernant un certain nombre de ses biens immobiliers. La nature, l'ampleur, l'échéancier et les coûts du nettoyage de ces biens immobiliers reposent sur les meilleures estimations de la direction, avec l'aide de tiers spécialistes au besoin. Les provisions comptabilisées à l'état consolidé de la situation financière de l'Administration sont actualisées en fonction du taux d'intérêt sans risque approprié.

Le personnel chargé des questions environnementales de l'Administration assure le suivi des propriétés contaminées ou probablement contaminées au cours de l'exercice, et fait partie de l'équipe effectuant le contrôle diligent de toutes les acquisitions de biens immobiliers. À la date de clôture, chaque propriété fait l'objet d'une évaluation afin de déterminer si des provisions à des fins environnementales sont requises conformément à l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*. La provision n'inclut pas les coûts de restauration des propriétés louées pour lesquelles les locataires sont tenus d'engager les coûts et qui ont la capacité financière suffisante pour remplir leurs obligations en vertu du contrat de location. Les coûts réels de remise en état environnementale sont incertains en raison des estimations utilisées dans l'évaluation.

## Administration portuaire Vancouver Fraser

### Notes afférentes aux états financiers consolidés

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

31 décembre 2017

#### 6. Placements dans des titres

	2017	2016
	\$	\$
Aux 1 <sup>er</sup> janvier	816	2 022
Sorties	(410)	(1 206)
Aux 31 décembre	406	816
Moins : partie non courante	—	416
<b>Partie courante</b>	<b>406</b>	<b>400</b>

Ces placements comprennent des certificats de placement garanti (« CPG ») qui ont été classés comme actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, qui avaient initialement une échéance de trois à cinq ans et génèrent un rendement moyen pondéré de 2,2 % (2,4 % en 2016).

#### 7. Débiteurs et autres actifs

	2017	2016
	\$	\$
Créances clients	7 200	8 870
Correction de valeur	(2 863)	(4 115)
Produits locatifs à recevoir	11 667	10 030
Produits liés aux activités portuaires à recevoir	12 313	8 197
Liquidités soumises à restrictions <sup>1</sup>	5 021	4 143
Recouvrements à recevoir des autres partenaires de projets	666	2 508
Subventions à recevoir du gouvernement fédéral	2 090	959
Divers	4 731	3 538
	<b>40 825</b>	<b>34 130</b>

<sup>1</sup> Au 31 décembre 2017, les débiteurs et autres actifs comprenaient des liquidités soumises à restrictions de 5 020 560 \$ (4 143 361 \$ au 31 décembre 2016). Ces liquidités soumises à restrictions sont constituées de dépôts liés à des projets et de dépôts de propriétaires des biens situés sur la zone intertidale, y compris les intérêts courus. Lorsque l'information a été soumise à la satisfaction de l'Administration, les dépôts liés à des projets sont remboursés entièrement, majorés des intérêts. Les dépôts de propriétaires des biens situés sur la zone intertidale sont détenus pour garantir l'entretien des digues par les propriétaires de ces biens. De ces liquidités soumises à restrictions, la somme la plus importante, soit 794 692 \$ (786 712 \$ en 2016), est détenue pour le remplacement d'un système de protection et de murs à pieux d'un terminal.

## Administration portuaire Vancouver Fraser

### Notes afférentes aux états financiers consolidés

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

31 décembre 2017

Au 31 décembre 2017, des créances clients de 2 330 081 \$ (1 865 375 \$ au 31 décembre 2016) étaient en souffrance, mais n'étaient pas dépréciées. Ces créances se rapportent à un certain nombre de clients qui ne présentent pas d'antécédents récents de défaut de paiement. Le tableau qui suit présente l'analyse chronologique de ces créances clients :

	2017	2016
	\$	\$
Au plus 90 jours	2 072	1 727
De 91 à 120 jours	13	5
Plus de 120 jours	245	133
	<b>2 330</b>	<b>1 865</b>

Au 31 décembre 2017, des créances clients de 3 069 907 \$ (4 527 957 \$ au 31 décembre 2016) faisaient l'objet d'une correction de valeur. Le compte de correction de valeur s'élevait à 2 863 201 \$ au 31 décembre 2017 (4 114 504 \$ au 31 décembre 2016). Les créances dépréciées individuellement se rapportent principalement à des clients qui contestent les modalités de la location. La chronologie de ces créances est la suivante :

	2017	2016
	\$	\$
Au plus 90 jours	67	48
De 91 à 120 jours	10	40
Plus de 120 jours	2 993	4 440
	<b>3 070</b>	<b>4 528</b>

Les variations du compte de correction de valeur des débiteurs sont les suivantes :

	2017	2016
	\$	\$
Solde aux 1 <sup>er</sup> janvier	4 115	4 106
Correction de valeur	3	101
Créances radiées au cours de l'exercice à titre de créances irrécouvrables	(1 255)	(92)
<b>Solde aux 31 décembre</b>	<b>2 863</b>	<b>4 115</b>

## Administration portuaire Vancouver Fraser

### Notes afférentes aux états financiers consolidés

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

31 décembre 2017

#### 8. Créances à long terme

	2017	2016
	\$	\$
Créance locative à long terme	28 185	24 235
Emprunts et billet à recevoir des locataires	4 454	4 738
Liquidités soumises à restrictions	1 298	1 105
Contrats de location-financement	120	145
	<u>34 057</u>	<u>30 223</u>
Moins : partie courante	520	371
<b>Créances à long terme, montant net</b>	<u><b>33 537</b></u>	<u><b>29 852</b></u>

Les créances locatives à long terme correspondent à la différence entre les produits tirés des contrats de location comptabilisés selon le mode linéaire et les paiements reçus à ce jour.

Les emprunts à recevoir d'un locataire comprennent une entente de loyers différés à être payés d'ici 2021, et un emprunt non garanti relativement à des frais d'aménagement d'un site portant intérêt à 6,25 % et venant à échéance en 2021. Le billet à recevoir est dû par un locataire à l'égard des contributions aux rénovations immobilières et des coûts recouvrables au titre des projets de remplacement des immobilisations corporelles. Le billet n'est pas garanti, porte intérêt à 6,25 % et vient à échéance en 2022.

Les liquidités soumises à restrictions constituent une réserve que les locataires apportent afin de financer le remplacement et les réparations à long terme de matériel.

#### 9. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent surtout les coûts de développement de logiciels générés en interne et elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée d'utilité estimée de cinq ans.

	2017	2016
	\$	\$
<b>À l'ouverture</b>		
Coût	12 421	10 853
Amortissement cumulé	(7 759)	(6 143)
Valeur comptable nette	<u>4 662</u>	<u>4 710</u>
<b>Variations au cours de l'exercice</b>		
Entrées	2 008	1 761
Sorties		
Coût	(174)	(192)
Amortissement cumulé	174	192
Amortissement	(1 883)	(1 809)
<b>Valeur comptable nette, à la clôture</b>	<u><b>4 787</b></u>	<u><b>4 662</b></u>

## Administration portuaire Vancouver Fraser

### Notes afférentes aux états financiers consolidés

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

31 décembre 2017

#### 10. Immobilisations corporelles

	Terrains, bâtiments et postes d'amarrage	Dragage, routes et revêtements	Matériel et outillage	Construction en cours	Services publics	Mobilier et matériel de bureau et améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>1<sup>er</sup> janvier 2016</b>							
Coût	1 117 653	369 157	53 074	134 604	114 766	21 784	1 811 038
Cumul des amortissements et des dépréciations	(273 839)	(158 520)	(40 492)	—	(67 602)	(17 580)	(558 033)
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>843 814</b>	<b>210 637</b>	<b>12 582</b>	<b>134 604</b>	<b>47 164</b>	<b>4 204</b>	<b>1 253 005</b>
<b>Exercice clos le</b>							
<b>31 décembre 2016</b>							
Entrées (transferts)	5 834	13 144	1 430	35 150	5 433	2 131	63 122
Transfert aux immobilisations incorporelles	—	—	—	(1 761)	—	—	(1 761)
Sorties							
Coût	(10 203)	(3 231)	(3 801)	—	(308)	(2 401)	(19 944)
Cumul des amortissements	9 057	3 231	3 794	—	297	2 400	18 779
Dépréciation	—	—	—	—	—	—	—
Amortissement	(11 690)	(11 186)	(1 919)	—	(4 455)	(1 497)	(30 747)
<b>Valeur comptable nette, à la clôture</b>	<b>836 812</b>	<b>212 595</b>	<b>12 086</b>	<b>167 993</b>	<b>48 131</b>	<b>4 837</b>	<b>1 282 454</b>
<b>1<sup>er</sup> janvier 2017</b>							
Coût	1 113 284	379 070	50 703	167 993	119 891	21 514	1 852 455
Cumul des amortissements et des dépréciations	(276 472)	(166 475)	(38 617)	—	(71 760)	(16 677)	(570 001)
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>836 812</b>	<b>212 595</b>	<b>12 086</b>	<b>167 993</b>	<b>48 131</b>	<b>4 837</b>	<b>1 282 454</b>
<b>Exercice clos le</b>							
<b>31 décembre 2017</b>							
Entrées (transferts)	151 318	8 037	1 420	41 753	1 519	1 363	205 410
Transfert aux immobilisations incorporelles	—	—	—	(2 008)	—	—	(2 008)
Sorties							
Coût	(3 028)	(474)	(1 351)	—	(818)	(787)	(6 458)
Cumul des amortissements	219	474	1 347	—	738	787	3 565
Dépréciation	—	—	—	(430)	—	—	(430)
Amortissement	(12 815)	(10 971)	(2 076)	—	(3 952)	(1 195)	(31 009)
<b>Valeur comptable nette, à la clôture</b>	<b>972 506</b>	<b>209 661</b>	<b>11 426</b>	<b>207 308</b>	<b>45 618</b>	<b>5 005</b>	<b>1 451 524</b>
<b>31 décembre 2017</b>							
Coût	1 261 574	386 633	50 772	207 308	120 592	22 090	2 048 969
Cumul des amortissements et des dépréciations	(289 068)	(176 972)	(39 346)	—	(74 974)	(17 085)	(597 445)
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>972 506</b>	<b>209 661</b>	<b>11 426</b>	<b>207 308</b>	<b>45 618</b>	<b>5 005</b>	<b>1 451 524</b>

## Administration portuaire Vancouver Fraser

### Notes afférentes aux états financiers consolidés

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

31 décembre 2017

Valeur comptable nette des biens immobiliers fédéraux et autres biens immobiliers :

	Terrains, bâtiments et postes d'amarrage	Dragage, routes et revêtements	Matériel et outillage	Construction en cours	Services publics	Mobilier et matériel de bureau et améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>31 décembre 2016</b>							
Biens immobiliers fédéraux	601 915	160 039	—	136 203	47 901	678	946 736
Autres biens immobiliers	234 897	52 556	12 086	31 790	230	4 159	335 718
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>836 812</b>	<b>212 595</b>	<b>12 086</b>	<b>167 993</b>	<b>48 131</b>	<b>4 837</b>	<b>1 282 454</b>
<b>31 décembre 2017</b>							
Biens immobiliers fédéraux	643 609	156 188	—	160 432	45 192	634	1 006 055
Autres biens immobiliers	328 897	53 473	11 426	46 876	426	4 371	445 469
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>972 506</b>	<b>209 661</b>	<b>11 426</b>	<b>207 308</b>	<b>45 618</b>	<b>5 005</b>	<b>1 451 524</b>

Les biens immobiliers fédéraux et autres biens immobiliers sont la propriété du Canada. Les biens immobiliers fédéraux sont enregistrés au nom de Sa Majesté la Reine alors que les autres biens immobiliers sont enregistrés au nom de l'Administration. La gestion des biens immobiliers relève de l'Administration en sa qualité de mandataire de l'État. La responsabilité de l'Administration englobe les travaux nécessaires d'entretien, de remise en état et de remplacement des biens immobiliers fédéraux sous sa gestion. Les biens immobiliers fédéraux ne peuvent être donnés en nantissement alors que les autres biens immobiliers peuvent l'être. À titre de garantie d'un emprunt à vue, une filiale a donné des actifs en nantissement. Au 31 décembre 2017, la valeur comptable nette de ces actifs était de 930 015 \$ (944 850 \$ au 31 décembre 2016).

L'Administration reçoit du gouvernement du Canada, de Transports Canada et de la province de la Colombie-Britannique du financement qui lui sert de remboursement pour l'acquisition et la construction d'actifs relatifs à l'infrastructure, à l'alimentation à quai et à la technologie de l'information. En 2017, l'Administration a reçu à titre de financement une somme de 5 861 139 \$ (2 259 117 \$ en 2016). Le financement est comptabilisé en réduction de l'amortissement sur la durée d'utilité estimée de l'actif connexe.

L'évaluation pour dépréciation effectuée en 2017 indiquait qu'aucun actif n'avait été déprécié. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé à titre de charge de dépréciation en 2017 (néant en 2016).

L'Administration a pour politique de revoir annuellement la construction en cours afin d'évaluer si les dépenses d'investissement se traduiront par des avantages futurs. En 2017, un montant de 430 427 \$ (néant en 2016) ayant trait à des projets d'investissement éventuels a été radié.

## Administration portuaire Vancouver Fraser

### Notes afférentes aux états financiers consolidés

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

31 décembre 2017

#### Immobilisations corporelles louées

La catégorie des terrains, bâtiments et postes d'amarrage comprend des biens immobiliers loués par l'Administration à des tiers aux termes de contrats de location simple dont les valeurs comptables sont les suivantes :

	2017	2016
	\$	\$
Coût	1 280 240	1 166 697
Cumul des amortissements	(415 807)	(399 905)
	<b>864 433</b>	<b>766 792</b>

#### 11. Crédoiteurs et charges à payer

	2017	2016
	\$	\$
Dettes fournisseurs et charges à payer	22 614	24 002
Allocation fédérale à payer	6 931	6 711
Autres charges à payer	9 851	8 837
Liquidités soumises à restrictions	5 017	4 135
Retenues à payer	2 247	959
	<b>46 660</b>	<b>44 644</b>

## Administration portuaire Vancouver Fraser

### Notes afférentes aux états financiers consolidés

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

31 décembre 2017

#### 12. Provisions

Provisions	Remise en état environ- nementale	Contrats déficitaires	Réclamations	Chenaux locaux et autres apports	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2016</b>	<b>9 317</b>	<b>60</b>	<b>150</b>	<b>874</b>	<b>10 401</b>
Provisions constituées au cours de l'exercice	512	—	202	—	714
Provisions utilisées au cours de l'exercice	(471)	(60)	—	(24)	(555)
Provisions reprises au cours de l'exercice	(334)	—	(50)	—	(384)
Désactualisation	73	—	—	—	73
<b>Solde au 31 décembre 2016</b>	<b>9 097</b>	<b>—</b>	<b>302</b>	<b>850</b>	<b>10 249</b>
Provisions constituées au cours de l'exercice	2 802	—	50	—	2 852
Provisions utilisées au cours de l'exercice	(553)	—	(2)	(105)	(660)
Provisions reprises au cours de l'exercice	(85)	—	—	—	(85)
Désactualisation	110	—	—	—	110
<b>Solde au 31 décembre 2017</b>	<b>11 371</b>	<b>—</b>	<b>350</b>	<b>745</b>	<b>12 466</b>
Moins : partie courante	2 061	—	350	745	3 156
	<b>9 310</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>9 310</b>

##### a) Remise en état environnementale

L'Administration comptabilise divers passifs environnementaux relativement à ses activités. Une provision est comptabilisée au montant de la valeur actualisée des coûts qui devraient être engagés pour la remise en état connexe. La charge au titre de la provision est comptabilisée à l'état consolidé du résultat global dans les autres charges opérationnelles et administratives. Le calendrier des dépenses estimé s'échelonne entre un an et quinze ans. Les incertitudes concernant le calendrier de l'utilisation de cette provision comprennent des changements futurs qui pourraient avoir une incidence sur le moment auquel l'Administration doit engager ces coûts de remise en état, comme le calendrier d'aménagement des biens immobiliers.

##### b) Réclamations

Le montant représente une provision constituée en regard de certaines réclamations intentées contre l'Administration. La charge au titre de la provision est comptabilisée à l'état consolidé du résultat global dans les autres charges opérationnelles et administratives. L'issue de ces réclamations ne devrait pas se solder par une perte importante excédant les montants de la provision.

##### c) Chenaux locaux et autres apports

Le montant représente une provision du fait que l'Administration s'est publiquement engagée à contribuer à un certain nombre de projets communautaires, y compris les contributions au dragage des chenaux locaux. La charge au titre de la provision est comptabilisée à l'état consolidé du résultat global dans les autres charges opérationnelles et administratives.

## Administration portuaire Vancouver Fraser

### Notes afférentes aux états financiers consolidés

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

31 décembre 2017

#### 13. Emprunts

##### a) Obligations à long terme

	2017	2016
	\$	\$
Débetures de série A	99 768	99 675
Facilité de crédit non renouvelable de PoVT	—	1 300
	<b>99 768</b>	100 975
Moins : partie courante	—	1 300
	<b>99 768</b>	99 675

Les débetures de premier rang de série A ne sont pas garanties et portent intérêt à 4,63 % payable semestriellement et viennent à échéance le 20 avril 2020. L'intérêt est payable à terme échu, le 20 avril et le 20 octobre de chaque année.

PoVT disposait d'une facilité de crédit non renouvelable avec la Banque Royale du Canada. La facilité n'était pas garantie, elle portait intérêt au taux préférentiel canadien annuel ou au taux CDOR annuel majoré de 1 %, avec un amortissement de 15 ans et était remboursable en totalité le 12 décembre 2017. Les remboursements du capital étaient effectués trimestriellement, et les paiements d'intérêt l'étaient mensuellement. La facilité a été remboursée intégralement le 31 décembre 2017.

L'Administration a une facilité de crédit de 200 millions de dollars échéant dans cinq ans auprès de la Banque Toronto-Dominion. La facilité n'est pas garantie et elle porte intérêt au taux préférentiel bancaire canadien diminué de 0,85 % par année. L'Administration paie de frais des 0,27 % par année sur les acceptations bancaires et les lettres de crédit émises et une commission d'attente de 0,025 % par année calculée sur la partie autorisée inutilisée de la facilité. Les montants impayés peuvent être remboursés par anticipation en tout temps sans pénalité et doivent être remboursés au plus tard le 12 décembre 2022. Au 31 décembre 2017, l'Administration n'avait prélevé aucun montant sur cette facilité.

Les exigences de remboursement du capital sur les obligations à long terme de l'Administration sont les suivantes :

	\$
2018	—
2019	—
2020	99 768
2021	—
2022	—
2023 et par la suite	—
	<b>99 768</b>

## Administration portuaire Vancouver Fraser

### Notes afférentes aux états financiers consolidés

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

31 décembre 2017

#### b) Emprunts à court terme

	2017	2016
	\$	\$
PoVT – emprunt à vue non garanti	1 201	—
PoVH – emprunt à vue garanti	136	185
	<b>1 337</b>	<b>185</b>

Au 31 décembre 2017, l'Administration disposait en tout de 7,95 millions de dollars sous forme de lettres de crédit en cours (5,05 millions de dollars au 31 décembre 2016).

PoVT dispose d'un emprunt à vue en cours grâce au contrat d'emprunt qu'elle a conclu avec La Banque Toronto-Dominion. L'emprunt à vue n'est pas garanti et porte intérêt au taux préférentiel bancaire canadien annuel diminué de 0,85 %. Des remboursements du capital minimum de 25 000 \$ doivent être faits chaque trimestre. Les montants en cours peuvent être remboursés en tout temps sans pénalités et ils devront être remboursés d'ici le 12 décembre 2022.

PoVH dispose d'un emprunt à vue non renouvelable qui porte intérêt au taux préférentiel annuel majoré de 0,125 %, payable mensuellement, et qui est amorti sur 20 ans. L'emprunt à vue est garanti par des actifs précis de PoVH.

#### c) Variations des passifs découlant des activités de financement

	1 <sup>er</sup> janvier 2017	Flux de trésorerie	Autre	31 décembre 2017
	\$	\$		\$
Emprunts à court terme	185	1 152	—	1 337
Partie courante des obligations à long terme	1 300	(1 300)	—	—
Obligations à long terme	99 675	—	93	99 768
Total des passifs découlant des activités de financement	<b>101 160</b>	<b>(148)</b>	<b>93</b>	<b>101 105</b>

## Administration portuaire Vancouver Fraser

### Notes afférentes aux états financiers consolidés

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

31 décembre 2017

#### 14. Avantages futurs du personnel

L'Administration offre un régime de retraite à cotisations définies (REER) à tous les salariés embauchés après le 1<sup>er</sup> mars 1999. Aux termes du régime à cotisations définies, les salariés peuvent cotiser certains montants par année, et l'Administration verse des cotisations correspondantes.

L'Administration offre également trois régimes d'avantages du personnel (l'APVR, l'APFFR et l'APNFR), dans le cadre desquels les salariés des ports remplacés sont demeurés membres de leur régime respectif au moment de la fusion, un régime de retraite complémentaire et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi pour les salariés admissibles. Un régime à prestations définies est un régime de retraite aux termes duquel les prestations de retraite sont calculées en fonction de la période de service validée et du salaire des salariés.

L'Administration a une politique de capitalisation pour les régimes à prestations définies de l'APVR et de l'APNFR. Les régimes sont contributifs et exigent des cotisations des participants jusqu'à ce qu'ils atteignent 35 années de service créditées. L'Administration capitalise les avantages des régimes sur la base de la continuité de l'exploitation et fournit une capitalisation suffisante pour les avantages futurs conformément aux lois et au texte des régimes applicables. Les résultats récents des régimes, des changements d'hypothèses et des améliorations aux prestations pour services passés entraînent des écarts actuariels, donnant parfois lieu à un déficit selon la continuité de l'exploitation ou à un déficit de solvabilité. L'Administration utilisera son pouvoir discrétionnaire pour déterminer à quel rythme elle capitalisera les déficits conformément aux lois applicables. L'Administration se réserve le droit d'utiliser d'autres mécanismes de capitalisation permis par les lois applicables, tels que les lettres de crédit.

Les obligations de capitalisation pour ces régimes devraient atteindre environ 4 240 600 \$ en 2018.

Les régimes d'avantages du personnel remplacés sont décrits ci-après.

##### a) Régimes de l'APVR

L'Administration maintient des régimes de retraite à prestations définies à l'intention des salariés admissibles. Les salariés embauchés avant le 1<sup>er</sup> mars 1999 ont eu la possibilité de continuer à participer au Régime de pensions de retraite de la fonction publique (le « RPRFP ») du gouvernement du Canada ou de transférer leurs droits à pension pour services passés au nouveau régime de retraite à prestations définies de l'Administration. À la fin de 2004, tous les transferts des droits à pension et des actifs pour les salariés ayant choisi de passer du RPRFP au régime de retraite de l'APVR avaient été effectués.

L'Administration offre également d'autres avantages non capitalisés aux salariés admissibles. Tous les salariés qui prennent leur retraite de l'Administration et qui reçoivent des prestations au titre d'un régime de retraite à prestations définies sont admissibles à la couverture complémentaire pour les soins de santé. Cette couverture est facultative et partiellement payée par l'Administration. De plus, un nombre très restreint de hauts dirigeants qui prennent leur retraite de l'Administration sont admissibles au régime d'assurance-vie à la retraite, protégé par une clause de droits acquis, dont les avantages sont payés intégralement par l'Administration.

## Administration portuaire Vancouver Fraser

### Notes afférentes aux états financiers consolidés

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

31 décembre 2017

Les tableaux qui suivent fournissent des données d'ensemble sur les régimes d'avantages futurs du personnel de l'APVR sur la base d'une année civile :

	Régime de retraite agréé		Régime de retraite complémentaire		Autres régimes	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Variation de la juste valeur des actifs des régimes</b>						
Solde d'ouverture	71 026	66 425	10 303	9 808	—	—
Cotisations des salariés	204	219	29	27	—	—
Cotisations de l'employeur	2 942	3 077	769	606	39	36
Rendement des actifs des régimes	2 724	2 622	400	388	—	—
Charges non liées à des placements	(139)	(130)	(29)	(37)	—	—
Prestations payées	(1 816)	(1 709)	(350)	(329)	(39)	(36)
Gain actuariel (perte actuarielle)	2 578	522	(46)	(160)	—	—
<b>Solde de clôture</b>	<b>77 519</b>	<b>71 026</b>	<b>11 076</b>	<b>10 303</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
<b>Variation de l'obligation au titre des prestations</b>						
Solde d'ouverture	68 664	65 754	10 274	10 033	2 299	2 218
Coût des services rendus au cours de l'exercice						
Employeur	1 125	1 164	121	141	6	6
Salariés	204	219	29	27	—	—
Coût financier de l'obligation au titre des prestations	2 579	2 585	384	391	87	86
Prestations payées	(1 816)	(1 709)	(350)	(329)	(39)	(36)
Perte actuarielle (gain actuariel) – résultats des régimes	(987)	(168)	(564)	27	—	(3)
Perte actuarielle – hypothèses démographiques	—	16	—	16	—	—
Perte actuarielle (gain actuariel) – hypothèses financières	4 295	803	582	(32)	(389)	28
<b>Solde de clôture</b>	<b>74 064</b>	<b>68 664</b>	<b>10 476</b>	<b>10 274</b>	<b>1 964</b>	<b>2 299</b>

## Administration portuaire Vancouver Fraser

### Notes afférentes aux états financiers consolidés

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

31 décembre 2017

Le rendement réel des actifs des régimes s'élevait à 5 656 200 \$ (3 371 900 \$ en 2016).

	Régime de retraite agréé		Régime de retraite complémentaire		Autres régimes	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Rapprochement avec (l'actif) le passif comptabilisé dans l'état de la situation financière</b>						
Obligation au titre des prestations constituées	74 064	68 664	10 476	10 274	1 964	2 299
Juste valeur des actifs	(77 519)	(71 026)	(11 076)	(10 303)	—	—
Capitalisation des régimes – (surplus) déficit	(3 455)	(2 362)	(600)	(29)	1 964	2 299
Incidence du plafonnement de l'actif	3 455	2 304	—	—	—	—
Incidence de l'IFRIC 14	4 260	2 639	—	—	—	—
<b>Passif (actif) net au titre des prestations constituées</b>	<b>4 260</b>	<b>2 581</b>	<b>(600)</b>	<b>(29)</b>	<b>1 964</b>	<b>2 299</b>
	Régime de retraite agréé		Régime de retraite complémentaire		Autres régimes	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Charge de retraite pour l'exercice</b>						
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 125	1 164	121	141	6	6
Charges non liées aux placements	139	130	29	37	—	—
Total du coût des services rendus	1 264	1 294	150	178	6	6
Intérêts sur l'obligation au titre des prestations constituées	2 579	2 585	384	391	87	86
Rendement des actifs des régimes	(2 724)	(2 622)	(400)	(388)	—	—
Intérêts sur l'incidence du plafonnement de l'actif	88	26	—	—	—	—
Intérêts sur l'incidence de l'IFRIC 14	100	120	—	—	—	—
Coût financier, montant net	43	109	(16)	3	87	86
<b>Total de la charge de retraite pour l'exercice</b>	<b>1 307</b>	<b>1 403</b>	<b>134</b>	<b>181</b>	<b>93</b>	<b>92</b>

## Administration portuaire Vancouver Fraser

### Notes afférentes aux états financiers consolidés

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

31 décembre 2017

	Régime de retraite agréé		Régime de retraite complémentaire		Autres régimes	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Comptabilisation dans les autres éléments du résultat global</b>						
(Gain actuariel) perte actuarielle sur l'obligation	3 308	651	18	11	(389)	25
(Gain actuariel) perte actuarielle sur les actifs	(2 578)	(522)	46	160	—	—
Effet de l'incidence du plafonnement de l'actif	1 062	1 608	—	—	—	—
Effet de l'incidence de l'IFRIC 14	1 522	(551)	—	—	—	—
<b>Montant total comptabilisé dans les autres éléments du résultat global</b>	<b>3 314</b>	<b>1 186</b>	<b>64</b>	<b>171</b>	<b>(389)</b>	<b>25</b>

Variation des soldes des gains (pertes) inscrits dans les autres éléments du résultat global :

	Régime de retraite agréé		Régime de retraite complémentaire		Autres régimes	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde d'ouverture	(12 313)	(11 127)	(2 662)	(2 491)	(1 032)	(1 007)
Gains (pertes) comptabilisé(e)s au cours de l'exercice	(3 314)	(1 186)	(64)	(171)	389	(25)
<b>Solde de clôture</b>	<b>(15 627)</b>	<b>(12 313)</b>	<b>(2 726)</b>	<b>(2 662)</b>	<b>(643)</b>	<b>(1 032)</b>

Les actifs du régime de retraite et du régime de retraite complémentaire sont investis dans des fonds communs de placement. Le tableau qui suit présente la répartition des actifs investis par type de fonds :

	2017		2016	
	Régime de retraite agréé	Régime de retraite complémentaire	Régime de retraite agréé	Régime de retraite complémentaire
	\$	\$	\$	\$
Fonds d'actions	28 533	2 019	24 875	1 833
Trésorerie et fonds à revenu fixe	41 928	3 042	39 470	2 867
Fonds de placements immobiliers	7 019	507	6 640	485
Autre	39	—	41	—
Compte d'impôt remboursable	—	5 508	—	5 118
	<b>77 519</b>	<b>11 076</b>	<b>71 026</b>	<b>10 303</b>

## Administration portuaire Vancouver Fraser

### Notes afférentes aux états financiers consolidés

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

31 décembre 2017

#### b) Régimes de l'APFFR

L'Administration offre un régime de retraite agréé à cotisations définies aux salariés de l'APFFR. Aux termes de ce régime, les salariés peuvent cotiser certaines sommes annuellement et l'Administration verse une cotisation égale à celle du salarié, sauf dans le cas de trois salariés pour lesquels la cotisation de l'Administration est supérieure à celle du salarié, jusqu'à concurrence d'un plafond donné. Deux autres régimes de retraite complémentaires à prestations définies non capitalisés ont été établis à l'intention de certains salariés : la prestation de retraite complémentaire individuelle des cadres supérieurs (« PCICS ») et le régime de retraite complémentaire à l'intention de certains salariés (« RRCCS »). Les prestations de ces régimes s'ajoutent au revenu de retraite fourni en vertu du régime agréé à cotisations déterminées.

Les tableaux qui suivent fournissent des données d'ensemble sur les régimes d'avantages futurs du personnel de l'APFFR sur la base d'une année civile :

PCICS		RRCCS	
2017	2016	2017	2016
\$	\$	\$	\$

#### Variation de la juste valeur des actifs des régimes

Solde d'ouverture	—	—	—	—
Cotisations de l'employeur	60	59	78	77
Prestations payées	(60)	(59)	(78)	(77)
<b>Solde de clôture</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>

PCICS		RRCCS	
2017	2016	2017	2016
\$	\$	\$	\$

#### Variation de l'obligation au titre des prestations

Solde d'ouverture	858	876	1 489	1 620
Coût financier	32	33	55	61
Prestations payées	(60)	(59)	(78)	(77)
(Gain actuariel) perte actuarielle sur les passifs – résultats des régimes	7	(1)	(45)	(136)
Perte actuarielle sur les passifs – hypothèses financières	26	9	83	21
<b>Solde de clôture</b>	<b>(863)</b>	<b>(858)</b>	<b>(1 504)</b>	<b>(1 489)</b>

## Administration portuaire Vancouver Fraser

### Notes afférentes aux états financiers consolidés

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

31 décembre 2017

	PCICS		RRCCS	
	2017	2016	2017	2016
	\$	\$	\$	\$
<b>Rapprochement avec (l'actif) le passif comptabilisé dans l'état de la situation financière</b>				
Obligation au titre des prestations constituées	863	858	1 504	1 489
Capitalisation des régimes – déficit	863	858	1 504	1 489
<b>Passif net au titre des prestations de retraite</b>				
	863	858	1 504	1 489
Intérêts sur l'obligation au titre des prestations	32	33	55	61
<b>Total de la charge de retraite pour l'exercice</b>	<b>32</b>	<b>33</b>	<b>55</b>	<b>61</b>
<b>Comptabilisation dans les autres éléments du résultat global</b>				
(Gain actuariel) perte actuarielle sur l'obligation	33	8	38	(115)
<b>Montant total comptabilisé dans les autres éléments du résultat global</b>	<b>33</b>	<b>8</b>	<b>38</b>	<b>(115)</b>

Variation des soldes des gains (pertes) inscrits dans les autres éléments du résultat global :

	PCICS		RRCCS	
	2017	2016	2017	2016
	\$	\$	\$	\$
Solde d'ouverture	(184)	(176)	(654)	(769)
Gains (pertes) comptabilisé(e)s au cours de l'exercice	(33)	(8)	(38)	115
<b>Solde de clôture</b>	<b>(217)</b>	<b>(184)</b>	<b>(692)</b>	<b>(654)</b>

## Administration portuaire Vancouver Fraser

### Notes afférentes aux états financiers consolidés

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

31 décembre 2017

#### c) Régime de l'APNFR

L'Administration offre un régime de retraite à prestations définies à ses salariés du régime de l'APNFR. Les prestations correspondent à 2 % de la moyenne des derniers salaires pour chaque année de service ouvrant droit à pension, jusqu'à concurrence de 35 années.

Les tableaux qui suivent fournissent des données d'ensemble sur les régimes d'avantages futurs du personnel de l'APNFR sur la base d'une année civile :

	2017	2016
	\$	\$
<b>Variation de la juste valeur des actifs des régimes</b>		
Solde d'ouverture	1 224	1 093
Rendement attendu des actifs des régimes	48	45
Cotisations de l'employeur	114	115
Cotisations des salariés	8	21
Charges non liées à des placements	(32)	(36)
Prestations payées	(53)	(23)
Perte actuarielle	45	9
<b>Solde de clôture</b>	<b>1 354</b>	<b>1 224</b>
<b>Variation de l'obligation au titre des prestations</b>		
Solde d'ouverture	1 494	1 371
Coût des services rendus au cours de l'exercice	45	73
Coût financier	56	57
Cotisations des salariés	8	21
Prestations payées	(53)	(23)
Gain actuariel – résultats des régimes	—	(33)
Perte actuarielle – hypothèses financières	127	28
<b>Solde de clôture</b>	<b>1 677</b>	<b>1 494</b>
<b>Rapprochement avec (l'actif) le passif comptabilisé dans l'état de la situation financière</b>		
Obligation au titre des prestations constituées	1 677	1 494
Juste valeur des actifs	(1 354)	(1 224)
Capitalisation des régimes – déficit	323	270
Incidence de l'IFRIC 14	57	—
<b>Passif net au titre des prestations de retraite</b>	<b>380</b>	<b>270</b>

## Administration portuaire Vancouver Fraser

### Notes afférentes aux états financiers consolidés

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

31 décembre 2017

	APNFR	
	2017	2016
	\$	\$
<b>Charge de retraite pour l'exercice</b>		
Coût des services rendus au cours de l'exercice	45	73
Charges non liées aux placements	32	36
<b>Total du coût des services rendus</b>	<b>77</b>	<b>109</b>
Intérêts sur l'obligation au titre des prestations	56	57
Rendement des actifs des régimes	(48)	(45)
Coût financier, montant net	8	12
<b>Total de la charge de retraite pour l'exercice</b>	<b>85</b>	<b>121</b>
<b>Comptabilisation dans les autres éléments du résultat global</b>		
(Gain actuariel) perte actuarielle sur l'obligation	127	(5)
Gain actuariel sur les actifs des régimes	(45)	(9)
Effet de l'incidence de l'IFRIC 14	57	
<b>Montant total comptabilisé dans les autres éléments du résultat global</b>	<b>139</b>	<b>(14)</b>

Variation des soldes des pertes inscrits dans les autres éléments du résultat global :

	APNFR	
	2017	2016
	\$	\$
Solde d'ouverture	(245)	(259)
Gains (pertes) comptabilisé(e)s au cours de l'exercice	(139)	14
<b>Solde de clôture</b>	<b>(384)</b>	<b>(245)</b>

La répartition moyenne pondérée des actifs du régime de retraite à prestations définies de l'APNFR par catégorie d'actifs est la suivante :

Distribution des actifs du régime :

	APNFR	
	2017	2016
	\$	\$
Actions	503	430
Trésorerie et titres à revenu fixe	730	681
Fonds de placements immobiliers	121	113
<b>Total des actifs</b>	<b>1 354</b>	<b>1 224</b>

## Administration portuaire Vancouver Fraser

### Notes afférentes aux états financiers consolidés

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

31 décembre 2017

#### d) Actif (passif) au titre des prestations constituées

	2017	2016
	\$	\$
<b>Actif au titre des prestations constituées</b>		
APVR – régime complémentaire de retraite	<u>600</u>	<u>29</u>
<b>Passif au titre des prestations constituées</b>		
APVR – régime de retraite	(4 260)	(2 581)
APVR – autres régimes	(1 964)	(2 299)
APFFR – PCICS	(863)	(858)
APFFR – RRCCS	(1 504)	(1 489)
APNFR – régime de retraite	(380)	(270)
<b>Total du passif au titre des prestations constituées</b>	<u>(8 971)</u>	<u>(7 497)</u>

Sommaire des gains actuariels (pertes actuarielles) lié(e)s aux régimes de retraite à prestations définies et aux autres régimes :

	2017	2016
	\$	\$
<b>Gains (pertes) comptabilisé(e)s au cours de l'exercice</b>		
APVR – régime de retraite	(3 314)	(1 186)
APVR – régime de retraite complémentaire	(64)	(171)
APVR – autres régimes	389	(25)
APFFR – PCICS	(33)	(8)
APFFR – RRCCS	(38)	115
APNFR – régime de retraite	(139)	14
	<u>(3 199)</u>	<u>(1 261)</u>

#### e) Hypothèses actuarielles

Le tableau qui suit présente les hypothèses actuarielles importantes ayant servi pour les régimes de retraite à prestations définies :

	<b>Régimes de retraite</b>	
	2017	2016
	%	%
<b>Hypothèses</b>		
Taux d'actualisation à l'ouverture	3,80	3,90
Taux d'actualisation à la clôture	3,40	3,80
Taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes	3,40	3,80
Taux d'inflation (augmentations salariales futures)	<u>1,75</u>	<u>1,75</u>

## Administration portuaire Vancouver Fraser

### Notes afférentes aux états financiers consolidés

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

31 décembre 2017

Le tableau qui suit présente les principales hypothèses actuarielles utilisées pour les avantages non liés à la retraite postérieurs à l'emploi :

Hypothèses	2017	2016
Taux annuel d'inflation du MSP	4 %	4 %
Taux annuel d'inflation de la couverture complémentaire pour les soins de santé	7,25 % par année, diminuant graduellement de 0,25 % par année pour s'établir à 4,5 % par année et demeurant à ce niveau par la suite.	7,25 % par année, diminuant graduellement de 0,25 % par année pour s'établir à 4,5 % par année et demeurant à ce niveau par la suite.

#### f) Analyse de sensibilité

La sensibilité du passif global au titre des prestations aux changements des principales hypothèses est la suivante :

	Modification des hypothèses	Incidence sur le passif global
Taux d'actualisation	Augmentation/diminution de 1 %	Diminution/augmentation de (14,0) %/17,7 %
Taux d'inflation	Augmentation/diminution de 1 %	Augmentation/diminution de 15,1 %/(12,3) %
Taux de croissance des salaires	Augmentation/diminution de 1 %	Augmentation/diminution de 0,5 %/(0,5) %
Taux de mortalité	Augmentation/diminution de tous les taux de mortalité de 10 %	Diminution/augmentation de (2,1) %/2,1 %
Taux tendanciel du coût des soins médicaux	Augmentation/diminution de 1 %	Augmentation/diminution de 21,0 %/(16,5) %

L'incidence d'une variation de 1 % du taux tendanciel du coût des soins médicaux est la suivante :

	Actuel	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %
	\$	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées	1 760 900	1 479 600	2 119 200
Coût des services rendus au cours de l'exercice	5 000	3 900	6 400
Coût financier	59 600	50 000	71 800

## Administration portuaire Vancouver Fraser

### Notes afférentes aux états financiers consolidés

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

31 décembre 2017

L'analyse de sensibilité précédente a été effectuée à l'aide d'une méthode qui extrapole l'effet de changements raisonnables apportés aux hypothèses importantes sur l'obligation au titre des prestations définies à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les analyses de sensibilité sont fondées sur une modification d'une hypothèse importante, toutes les autres hypothèses demeurant constantes. Les analyses de sensibilité pourraient ne pas refléter la variation réelle de l'obligation au titre des prestations définies puisqu'il est peu probable que les hypothèses varient isolément les unes des autres.

#### g) Régime de retraite à cotisations définies de l'Administration (REER)

	2017	2016
	\$	\$
Cotisations de l'employeur	<u>1 956</u>	<u>1 780</u>

#### 15. Engagements

Le tableau qui suit présente les projets d'investissement, autorisés ou engagés, pour lesquels les dépenses étaient estimées à plus de 1 million de dollars au 31 décembre 2017 :

	Dépenses à ce jour	Engagements à la fin de l'exercice	Coût total autorisé
	\$	\$	\$
Augmentation des conteneurs	362 118	17 331	828 295
Acquisitions de terrains et aménagement	23 108	2 551	204 481
Améliorations des infrastructures	136 186	19 564	311 056
Réaménagement et améliorations divers des terminaux	4 376	1 294	26 038
	<u>525 788</u>	<u>40 740</u>	<u>1 369 870</u>

En vertu d'un contrat de location conclu avec Fraser Surrey Docks, l'Administration s'est engagée à avoir recours à tous les moyens commerciaux raisonnables pour veiller à l'entretien de la principale voie de passage du fleuve Fraser sur son territoire de compétence à une profondeur navigable spécifique. L'Administration a conclu un contrat de dragage avec Fraser River Pile & Dredge (GP) Inc. (« FRPD ») visant l'entretien des canaux de navigation du fleuve Fraser. Aux termes de ce contrat d'une durée de onze ans échéant le 31 décembre 2022, l'Administration versera à FRPD des frais de gestion pour un total annuel de 3 024 684 \$ indépendamment des travaux de dragage requis au cours de chacune des saisons de dragage.

## Administration portuaire Vancouver Fraser

### Notes afférentes aux états financiers consolidés

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

31 décembre 2017

#### 16. Passifs éventuels

##### Expansion de l'installation portuaire de Roberts Bank

En novembre 2004, l'Administration a conclu des conventions, qui sont désignées comme étant les « conventions sur l'expansion » dans les présents états financiers consolidés, avec la Tsawwassen First Nation (« TFN ») et d'autres parties.

Aux termes des conventions sur l'expansion, l'Administration doit verser à la TFN une avance sans intérêt d'au plus 5 000 000 \$ relativement à la participation de 50 % de celle-ci dans une coentreprise avec l'Administration. L'Administration versera une contribution additionnelle correspondante d'au plus 5 000 000 \$ pour son propre compte. Le contrôle de la coentreprise doit être exercé par les deux coentrepreneurs. L'objectif est d'investir dans des activités portuaires qui généreront un bénéfice conformément aux normes de l'industrie, selon un taux de rendement minimal de 10 % par année. Si une partie ou la totalité des fonds n'est pas investie, l'Administration doit payer des intérêts à la TFN selon des taux prescrits. En 2017, l'Administration et la TFN ont continué d'œuvrer à l'établissement de la coentreprise.

Depuis novembre 2008, l'Administration est tenue de verser, à la date du premier anniversaire du règlement (1<sup>er</sup> novembre 2004), des intérêts, à un taux équivalant au rendement d'une obligation à dix ans du gouvernement du Canada majoré de 1,5 % par année, sur la partie des fonds qui n'a pas encore été avancée à la coentreprise au nom de la TFN. En 2017, les charges d'intérêts engagées ont atteint 263 000 \$.

Les conventions sur l'expansion obligent l'Administration à conclure des contrats de construction et à embaucher du personnel de construction et d'exploitation auprès des entreprises et des membres de la TFN relativement à la construction prévue du terminal 2 de l'installation portuaire de Roberts Bank. Si le terminal 2 n'est pas construit, l'Administration ne s'acquittera pas de cette obligation et des dommages-intérêts devront être versés. Le montant de l'obligation s'établit à 2 584 582 \$ et, si l'obligation n'est pas remplie, des dommages-intérêts pouvant atteindre 956 573 \$ devront être versés.

## Administration portuaire Vancouver Fraser

### Notes afférentes aux états financiers consolidés

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

31 décembre 2017

#### 17. Principaux dirigeants

Le tableau qui suit présente la rémunération des principaux dirigeants. De plus, les Règlements sur la gestion des Administrations portuaires exigent la présentation du total de la rémunération de tous les membres du conseil d'administration, de la rémunération du chef de la direction et de celle des dirigeants ou salariés les mieux rémunérés.

<b>Conseil d'administration</b>		<b>Honoraires \$</b>	<b>2017 Avantages</b>	<b>Total</b>
Bancroft-Jones, Anne	Administratrice, l'Administration, (jusqu'au 17 juin 2017)	28	-	28
Chapman, Tim	Administrateur, l'Administration (jusqu'au 21 juin 2017)	26	-	26
Ethans, Lisa	Administratrice, l'Administration (depuis le 21 juin 2017)	18	3	21
Hochstein, Philip	Administrateur, l'Administration	46	-	46
Kerfoot, Carol	Administratrice, l'Administration (jusqu'au 21 juin 2017)	28	-	28
Kwan, Eugene	Administrateur, l'Administration, vice-président du conseil	61	3	64
Landry, Paul	Administrateur, l'Administration (jusqu'au 20 décembre 2017)	58	-	58
Loberg, Carmen	Administratrice, l'Administration	71	-	71
Longworth, Tom	Administrateur, l'Administration (jusqu'au 20 décembre 2017)	54	-	54
McLay, Catherine	Administratrice, l'Administration (depuis le 21 juin 2017)	17	3	20
McLeod, Joanne	Administratrice, l'Administration (depuis le 20 décembre 2017)	-	-	-
Munroe, Craig	Administrateur, l'Administration (depuis le 15 novembre 2017)	1	3	4
Neeser, Craig	Administrateur, l'Administration, président du conseil	116	-	116
Priddy, Penny	Administratrice, l'Administration	46	3	49
Readman, Dean	Administrateur, CPC	-	-	-
Rogers, Judy	Administratrice, l'Administration (depuis le 14 décembre 2017)	-	-	-
Turner, Richard	Administrateur, l'Administration	48	3	51
		<b>618</b>	<b>18</b>	<b>636</b>

## Administration portuaire Vancouver Fraser

### Notes afférentes aux états financiers consolidés

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

31 décembre 2017

Les salaires et honoraires du conseil d'administration pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 ont totalisé 636 493 \$ (654 683 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2016).

Principaux dirigeants		2017			Total
		Salaires et rémunération	Autres avantages	Avantages postérieurs à l'emploi	
		\$	\$	\$	
Case, Sandra	Dirigeante, vice-présidente, Ressources humaines et relations de travail, l'Administration	293	34	20	347
Corsie, Tom	Dirigeant, vice-président, Immobilier, l'Administration; président et dirigeant, CPC, administrateur, MSH	295	35	21	351
Pang, Victor	Dirigeant, chef des finances, l'Administration; administrateur et dirigeant, PoVV, PoVH, PoVE et PoVT; administrateur, dirigeant et vice-président, CPC	350	36	17	403
Silvester, Robin	Dirigeant, président et chef de la direction, l'Administration; président et chef de la direction, administrateur et dirigeant de PoVV, PoVH, PoVE et PoVT	822	40	74	936
Stewart, Cliff	Dirigeant, vice-président, Infrastructures, l'Administration	355	36	24	415
Wilson, Duncan	Dirigeant, vice-président, Responsabilité sociale, l'Administration; président, CPC	277	32	19	328
Xotta, Peter	Dirigeant, vice-président, Planification et exploitation, l'Administration	370	33	243	646
		<b>2 762</b>	<b>246</b>	<b>418</b>	<b>3 426</b>

Les créditeurs et charges à payer comprennent 942 255 \$ en salaires et avantages du personnel à payer aux principaux dirigeants au 31 décembre 2017.

La rémunération et les avantages des principaux dirigeants pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 ont totalisé 3 426 320 \$ (3 282 689 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2016).

## Administration portuaire Vancouver Fraser

### Notes afférentes aux états financiers consolidés

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

31 décembre 2017

#### 18. Contrats de location

L'Administration loue divers immeubles, bureaux, matériel et véhicules aux termes de contrats de location simple non résiliables. Ces contrats contiennent diverses modalités et clauses d'indexation et divers droits de renouvellement. Les contrats de location s'échelonnent sur une période de un an à dix ans.

Les charges au titre des contrats de location payées, nettes des recouvrements des charges au titre des contrats de sous-location, qui ont été comptabilisées à l'état consolidé du résultat global au cours de l'exercice considéré se sont établies à 1 009 094 \$ (845 171 \$ en 2016).

L'ensemble des paiements minimaux futurs au titre de la location aux termes de contrats de location simple non résiliables se présente comme suit :

	<b>2017</b>	<b>2016</b>
	\$	\$
Moins de un an	<b>300</b>	573
Entre un an et cinq ans	<b>264</b>	637
Plus de cinq ans	<b>186</b>	209
	<b>750</b>	1 419

L'Administration loue actuellement des terrains, des postes d'amarrage et des bâtiments à des exploitants de terminaux aux termes de contrats de location simple non résiliables. Ces contrats contiennent diverses modalités et clauses d'indexation et divers droits de renouvellement.

Le tableau qui suit présente l'ensemble des paiements minimaux futurs au titre de la location aux termes de contrats de location simple non résiliables :

	<b>2017</b>	<b>2016</b>
	\$	\$
Moins de un an	<b>132 790</b>	119 111
Entre un an et cinq ans	<b>476 991</b>	448 587
Plus de cinq ans	<b>2 508 978</b>	2 238 883
	<b>3 118 759</b>	2 806 581

Les produits tirés des loyers conditionnels comptabilisés à l'état consolidé du résultat global se sont établis à 20 056 169 \$ (18 289 141 \$ en 2016).

## Administration portuaire Vancouver Fraser

### Notes afférentes aux états financiers consolidés

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

31 décembre 2017

#### 19. Programme d'infrastructure de la Porte

L'Administration et ses partenaires tirent parti du financement fédéral et provincial pour un investissement générationnel dans les améliorations aux infrastructures de la chaîne d'approvisionnement. Le Programme d'infrastructure de la Porte (« PIP ») comporte un investissement de 717 millions de dollars dans les améliorations de la chaîne d'approvisionnement au-delà des activités habituelles et des terrains portuaires. Le secteur d'activité a financé une partie du PIP à hauteur de 167 millions de dollars, visant une série d'améliorations à trois endroits :

	Total de l'apport du secteur \$	Partie financée par le secteur (90 %) \$	Partie de l'Administration (10 %) \$
Zone commerciale de la rive nord	59 000	53 100	5 900
Zone commerciale de la rive sud	58 000	52 200	5 800
Corridor ferroviaire de Roberts Bank	50 000	45 000	5 000
	<u>167 000</u>	<u>150 300</u>	<u>16 700</u>

Afin de recouvrer 90 % de la partie financée par le secteur, les droits des infrastructures de la Porte ont été établis et sont entrés en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. Le tableau qui suit présente les droits recouverts et les charges engagées en 2017 et à ce jour.

	Exercice visé				Total à ce jour			
	Zone commerciale de la rive nord \$	Zone commerciale de la rive sud \$	Corridor ferroviaire de Roberts Bank \$	Total \$	Zone commerciale de la rive nord \$	Zone commerciale de la rive sud \$	Corridor ferroviaire de Roberts Bank \$	Total \$
Droits des infrastructures de la Porte (produits)	2 751	4 160	2 077	8 988	17 123	18 480	14 715	50 318
Programme d'infrastructure de la Porte (charges)	93	1 243	—	1 336	36 944	56 113	40 535	133 592
Moins : partie financée par le secteur (90 %)	(84)	(1 119)	—	(1 203)	(33 250)	(50 502)	(36 482)	(120 234)
Partie de l'Administration (10 %)	9	124	—	133	3 694	5 611	4 053	13 358

## Administration portuaire Vancouver Fraser

### Notes afférentes aux états financiers consolidés

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

31 décembre 2017

#### 20. Transaction entre parties liées

L'Administration verse des droits liés aux produits bruts (« allocation fédérale ») au gouvernement du Canada (« gouvernement fédéral ») en vertu de la *Loi maritime du Canada*. L'allocation à verser au gouvernement fédéral pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 a totalisé 6,9 millions de dollars. Au 31 décembre 2017, ce montant était inclus dans les créditeurs et charges à payer.

En 2014, l'Administration et le gouvernement fédéral ont conclu deux accords aux termes de l'Initiative en matière de transport propre liée aux activités portuaires du camionnage. Selon le premier accord, le gouvernement fédéral versera un montant d'au plus 0,9 million de dollars pour le Programme de factage des conteneurs (GPS) pour l'efficacité du transport par camions, et selon le second, le gouvernement fédéral versera un montant d'au plus 3,0 millions de dollars pour le projet de mise en œuvre du Système d'interface de données commune.

En 2015, l'Administration et le gouvernement fédéral ont conclu deux accords aux termes du Programme d'alimentation à quai pour les ports. Selon le premier accord, le gouvernement fédéral versera un montant d'au plus 3,5 millions de dollars pour le projet d'alimentation à quai du terminal à conteneurs Centerm, et selon le second, le gouvernement fédéral versera un montant d'au plus 2,5 millions de dollars pour le projet d'alimentation à quai du troisième poste à quai du terminal à conteneurs de Deltaport.

En 2015, l'Administration et le gouvernement fédéral ont conclu un accord selon lequel le gouvernement fédéral versera un montant d'au plus 0,5 million de dollars aux termes d'une étude de technologie sous-marine. En 2016, l'Administration et le gouvernement fédéral ont approuvé une modification à l'accord de contribution afin d'augmenter le financement à un montant pouvant atteindre 1,0 million de dollars. En 2017, l'Administration et le gouvernement fédéral ont conclu deux autres modifications à l'accord afin d'augmenter le financement jusqu'à 1,3 million de dollars.

En 2016, l'Administration et le gouvernement fédéral ont conclu un accord selon lequel le gouvernement fédéral versera un montant pouvant atteindre 6,0 millions de dollars au Fonds d'infrastructure de transport de l'Initiative de la Porte et du Corridor de l'Asie-Pacifique (Fonds d'infrastructure de transport de l'IPCAP). Cette contribution au Fonds d'infrastructure de transport de l'IPCAP vise le Deltaport Terminal Road and Rail Improvement, Truck Staging Project.

En 2017, l'Administration et le gouvernement fédéral ont conclu un accord selon lequel le gouvernement fédéral versera un montant pouvant atteindre 0,4 million de dollars dans le cadre du programme Enhancing Cetacean Habitat and Observation (ECHO).

En 2017, l'Administration et le gouvernement fédéral ont conclu un autre accord selon lequel le gouvernement fédéral versera un montant pouvant atteindre 0,2 million de dollars dans le cadre du déploiement du projet de station d'écoute sous-marine dans le détroit de Georgia.

En 2017, CPC et le gouvernement fédéral ont conclu un accord selon lequel le gouvernement fédéral versera un montant pouvant atteindre 1,3 million de dollars afin de subventionner les célébrations du 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada à la Place du Canada.

## Administration portuaire Vancouver Fraser

### Notes afférentes aux états financiers consolidés

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

31 décembre 2017

Les subventions en capital demandées au gouvernement fédéral en 2017 et les montants à recevoir au 31 décembre 2017 étaient les suivants :

	Subventions demandées		Subventions à recevoir au	Subventions à recevoir au
	2017	Total à ce jour	31 décembre 2017	31 décembre 2016
	\$	\$	\$	\$
Initiative de transport propre	—	2 214	—	—
Technologie d'alimentation à quai des navires	4 165	5 833	1 071	727
Étude de technologie sous-marine	683	1 187	405	240
Fonds d'infrastructure de transport de l'IPCAP	132	375	293	333
Programme ECHO	288	288	288	—
Station d'écoute sous-marine	141	141	141	—
Célébrations du 150 <sup>e</sup> anniversaire du Canada à la Place du Canada	1 280	1 280	60	—
	6 689	11 318	2 258	1 300

